

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **92 (1966)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

être utilisé à la fois comme un document d'étude, un véritable cours d'initiation et un ouvrage de référence, de consultation précise et rapide.

Pour les étudiants soucieux de se préparer à leur vie professionnelle, cet aide-mémoire constitue un excellent instrument de formation et d'enseignement ; il intéresse aussi tout particulièrement les auditeurs des stages ou des sessions de perfectionnement à la direction des entreprises. Pour ceux qui sont déjà chargés de responsabilité dans le commandement, dans l'organisation du travail ou dans l'étude des problèmes sociaux, il est l'outil indispensable de la pratique quotidienne qui leur fournit la ligne directrice, le type de raisonnement à adopter, la précision sur les « points sensibles », bref le renseignement qui permet de prendre efficacement la décision opportune.

Pour tous, il offre matière à réflexions fructueuses en exposant de façon concise et en confrontant sur chaque matière la législation et les structures qui en découlent, les tendances dominantes de la jurisprudence et les usages en vigueur dans les professions, à la date du 15 septembre 1965.

Extrait de la table des matières :

Le droit social, son objet, le contrôle de son application. Rapports entre groupements d'employeurs et salariés. Accès à la profession et embauchage. Rapports individuels entre employeurs et salariés. Réglementation légale du travail. Représentation du personnel dans les entreprises. Différends individuels et conflits collectifs du travail. Protection du travailleur contre les risques. Régimes complémentaires de prévoyance.

Physionomie et perspectives d'évolution de l'appareil commercial français (1950-1970), par M. Claude Quin.

Collection « Techniques économiques modernes », tome 5, Paris, Gauthier-Villars, 1964. — Un volume 15 x 24 cm, XII + 364 pages. Prix : broché, 46 F.

C'est une synthèse approfondie consacrée au commerce et à ses structures. L'état présent et le devenir de chaque type d'entreprises commerciales y sont systématiquement étudiés. Toutes les statistiques disponibles, toute la documentation existante ont été étudiées pour dessiner ce tableau d'ensemble.

Depuis dix ans, la concentration des activités commerciales se précise de plus en plus. L'auteur extrapole les données tirées de l'observation de ces dix dernières années pour prévoir l'évolution de ce secteur jusqu'en 1970. Les traits principaux en seraient :

- une réduction de moitié du nombre des établissements de gros et des commerces non sédentaires ;
- une diminution de près de 20 % du nombre des « petits » commerces alimentaires de détail ;
- une progression, à l'inverse, du nombre des magasins populaires (un millier vers 1970) et des supermarchés (1100 environ vers 1970) ainsi que du nombre total des commerces de détail non alimentaires.

Ces transformations devraient entraîner une nouvelle répartition du chiffre d'affaires aboutissant, en 1970, à un « équilibre relatif » entre « commerce indépendant » (36 % du chiffre d'affaires total), « commerce associé » (33 %) et grandes entreprises commerciales (31 %).

Table des matières :

Première partie : *L'appareil commercial* : I. Les techniques d'observation. — II. Evolution récente des structures traditionnelles.

Deuxième partie : *Les formes de commerce* : I. Les formes non concentrées. — II. Les formes concentrées : le succursalisme. — III. Les formes concentrées : grandes unités de vente et formes nouvelles d'activité commerciale. — IV. Le partage du terrain.

Troisième partie : *Les perspectives d'évolution* : I. Les facteurs d'évolution de l'activité commerciale. — II. Les formes d'évolution de l'activité commerciale.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale extraordinaire

Rolle, jeudi 31 mars 1966

Nos membres sont convoqués à la 92^e assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le jeudi 31 mars 1966 à Rolle, au Casino, salle de cinéma, à 17 h. 30 (parc à voitures).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 1965.
2. Rapport présidentiel.
3. Rapport d'activité 1965.
4. Rapport de gestion :
 - 4.1 Comptes pour 1965.
 - 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes.
 - 4.3 Budget pour 1966.
 - 4.4 Cotisations pour 1966.
5. Elections statutaires :
 - 5.1 Comité SVIA.
 - 5.2 Président de la SVIA.
 - 5.3 Vérificateurs.
 - 5.4 Délégués à l'assemblée générale de la SIA.
6. Divers et propositions individuelles.

La partie administrative sera suivie d'une conférence de M. Fritz Berger, ingénieur SIA, président de la section de Berne, sur son activité comme délégué du Conseil fédéral à l'habitation.

L'assemblée sera suivie d'un dîner en commun à l'Hôtel de la Tête-Noire. Les membres sont priés de s'inscrire au moyen du bulletin d'inscription qui leur parviendra individuellement.

N. B. : Le rapport d'activité et le rapport de gestion sont portés à la connaissance des membres dans le présent numéro du *Bulletin technique*, page 93 et suivantes.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

Nouveau tarif à partir du 1^{er} janvier 1966 :

Finance d'inscription : Fr. 10.— (Fr. 20.— pour candidats domiciliés à l'étranger) pour trois mois, y compris l'abonnement à la « Liste des emplois vacants » et la publication dans la « Liste des offres de services ». *Gratuit* pour les membres actifs SIA/GEP/A*E*PL/ASC et UTS domiciliés en Suisse.

Taxe d'entremise :

- a) *Pour les emplois en Suisse* : *Gratuit* pour les citoyens suisses et pour les étrangers au bénéfice d'un permis de domicile en Suisse. (7 % du premier salaire mensuel brut pour étrangers soumis au contrôle du travail.)
- b) *Pour les emplois à l'étranger* : Selon le pays et selon nos frais effectifs, mais au moins 14 % du premier salaire mensuel brut convenu.

Demandez notre nouvelle « Formule d'offre de services » qui n'est à remplir qu'une fois.

Emplois vacants

Section industrielle

231. *Employé technico-commercial, formation ETS, en mécanique générale*, ayant une certaine expérience dans le domaine de la fabrication de séries, pour étude de nouvelles fabrications, la responsabilité de l'exécution en relation avec les services de construction et d'outillage, sous les ordres directs du chef du département. Langues : française et allemande. Entrée à convenir. Importante entreprise dans ville en Suisse romande.

6005. *Dessinateur en installations*, ayant pratique en installations sanitaires et conditionnement d'air, pour disposition et coordination de telles installations dans bâtiments administratifs. Entrée à convenir. Bureau d'architecte. Zurich.

6007. *Inspection engineer*, technical college diploma in mechanics or equivalent education and several years experience in general mechanical engineering, for inspection of manufacturing plants for various industries in Switzerland

and abroad. Mother tongue German or French, good knowledge of English, French and German essential. Age between 30 and 40 years. Date of employment: at convenience. Residence in Geneva. Important Swiss enterprise in Geneva.

6031. *Dessinateur en ventilation et chauffage*, avec pratique, pour travail indépendant. Place stable. Entrée à convenir. Bureau d'ingénieur. Winterthur.

6047. Un *ingénieur* s'intéressant aux problèmes de fabrication du verre et des textiles de verre; un *ingénieur* expérimenté, rompu aux problèmes de fabrication et de la conduite du personnel, pour reprendre dans un an le poste de chef d'exploitation. Fréquents contacts avec les usines étrangères. Entrées à convenir. Entreprise vaudoise.

6049. *Technicien en chauffage* (si possible diplômé ETS), ayant plusieurs années de pratique. Travail indépendant. Place stable. Entrée: printemps 1966 ou à convenir. Entreprise pour chauffages centraux. Berne.

6051. *Structural and/or Wood Engineer* to be in charge of structural engineering and technical sales activities spread throughout Europe. Contacts and travel to most european countries. Fluent English, German, French essential. Quick advancement to the right man. American company in Köln (Western Germany). Offers in English on STS form.

6053. *Dessinateur ou dessinatrice en installations électriques*, avec ou sans pratique, pour schémas selon instructions, éventuellement construction de tableaux de commande. Entrée à convenir. Fabrique d'appareils électriques. Banlieue zuricoise.

Sont pourvus les numéros, de 1965: 141, 217, 253; de 1966: 6037.

Section du bâtiment

6060. *Diplômé ETS en bâtiment*, ayant plusieurs années de pratique, pour bâtiments locatifs et industriels, surveillance de chantier incluse. Situation d'avenir en cas de convenance. Entrée tout de suite ou à convenir. Petit bureau d'architecte. Zurich.

6062. *Dessinateur en génie civil*, ayant quelque pratique, pour travaux routiers et hydrauliques et plans d'urbanisme. Entrée à convenir. Département des travaux publics. Commune, rive gauche du lac de Zurich.

6064. *Dessinateur en bâtiment*, ayant quelque pratique, pour aménagement de jardins. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecture de jardins. Zurich.

6066. *Architecte ou diplômé ETS*, ayant quelques années de pratique dans l'étude de problèmes hospitaliers. Bonnes connaissances du français exigées. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Sion.

6068. *Dessinateur en béton armé*, avec ou sans pratique, pour travail de bureau intéressant. Entrée à convenir. Bureau d'ingénieur. Schaffhouse.

6070. Deux *dessinateurs en béton armé*, avec ou sans pratique, pour travail de bureau intéressant. Entrées à convenir. Bureau d'ingénieur. Lugano.

6072. *Diplômé ETS en génie civil, béton armé*, ayant un ou deux ans de pratique comme staticien, pour bureau et chantiers. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Romanshorn.

6074. *Ingénieur civil ou diplômé ETS en béton armé*, ayant plusieurs années de pratique, pour travail indépendant. En outre: *dessinateur en béton armé*, ayant pratique. Places stables. Entrées à convenir. Bureau d'ingénieur. Zurich.

6076. *Diplômé ETS, en bâtiment*, ayant plusieurs années de pratique, pour exécution d'une maison d'infirmières, bureau et chantier. Situation d'avenir. Entrée à convenir. Bureau d'architecte. Ville de Suisse centrale.

6078. *Dessinateur en bâtiment*, avec ou sans pratique, pour plans (bâtiments locatifs, modifications, etc.), éventuellement avec surveillance de chantier. Entrée: 1^{er} avril 1966. Bureau d'architecte. Thurgovie.

6080. Deux *dessinateurs en génie civil*, avec ou sans pratique, pour travaux en génie civil général. En outre: deux *dessinateurs en béton armé*, avec ou sans pratique. Entrées tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1966: 6036, 6094.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 9 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 6 et 12 des annonces)

Rédaction: D. BONNARD, ingénieur

INFORMATIONS DIVERSES

Poutre Virandeel (Voir photographie page couverture)

Structure métallique supportant un bâtiment classique en maçonnerie de six étages. L'utilisation de l'acier a permis de réduire à un minimum le nombre des colonnes et de dégager ainsi le rez en lui donnant une grande impression d'espace.

La construction consiste en un réseau de cadres perpendiculaires à inerties variables. Transversalement, les porteurs les plus sollicités ont été remplacés par des poutres Virandeel, ceci étant donné les faibles hauteurs à disposition sous la dalle sur rez. La construction, faite en grande partie d'acier 52, est uniquement composée de tôles et larges plats découpés et soudés. Tous les joints de montage sont soudés.

Le nouveau laminoir Fusina de la Lavorazione Leghe Leggere S. p. A.

La Lavorazione Leghe Leggere S.p.A. (LLL), Milan, à laquelle participe entre autres l'Aluminium Suisse S.A. (Alusuisse) a mis en service à Fusina, près de Venise, un grand laminoir moderne pour aluminium. L'usine existante à Porto Marghera, près de Venise, abrite des installations de laminage, des presses à filer et des ateliers de tréfilerie et de câblerie.

Le nouveau laminoir est prévu pour une capacité annuelle de 250 000 t, mais la production de la première étape atteindra 50 000 t. De nouvelles et successives augmentations de production sont possibles sans modifications importantes des installations créées et sans grands arrêts de production. Après une période de construction et de montage d'un an et demi, les essais de fabrication ont pu être entrepris à fin 1965, soit deux ans et demi après que la décision de construire fut prise. L'étude du projet, la construction, le montage et la mise en service des installations ont été effectués sur la base d'un contrat d'assistance technique avec Alusuisse.

En prévision d'un développement à long terme, la halle de laminage est revêtue et couverte de bandes ondulées en aluminium. Celui-ci a aussi été largement utilisé pour les bâtiments annexes et les bureaux. Les principales installations de la nouvelle usine comprennent un lourd laminoir quarto à chaud réversible ainsi qu'un laminoir quarto à froid. Des plaques de laminage jusqu'à un poids de 6 t sont d'abord fraisées sur une machine moderne. Une batterie de fours pits chauffe les plaques qui sont ensuite laminées par le laminoir à chaud jusqu'à l'épaisseur voulue de l'ébauche. Un laminoir équipé de deux cylindres verticaux et une cisaille à brames complètent l'ensemble. Des tôles épaisses ayant jusqu'à 2700 mm de largeur peuvent être coupées et sorties de la ligne de laminage à l'aide d'une installation de transport transversale. Des fours, une étireuse et une scie permettent de terminer ces plaques.

La plus grande partie de la production passe au travers d'une zone de refroidissement avant d'entrer dans le laminoir à froid. Des bandes de 2 à 6 mm d'épaisseur et jusqu'à 2150 mm de largeur y sont laminées à froid et enroulées. La phase suivante de transformation de ces larges bandes est effectuée par les fours, les installations de coupe longitudinale et transversale, etc. Les bandes étroites et petites sont transportées au laminoir de Porto Marghera, où le laminage, le découpage et le recuit sont achevés.

Tous les services auxiliaires nécessaires au fonctionnement d'un tel laminoir sont judicieusement disposés tant pour la première étape que pour un agrandissement ultérieur. Le stock de tôles et de bandes permet un court délai de livraison pour le matériel normalisé et simplifie la fabrication. Des rampes de chargement pour le transport routier et un raccordement ferroviaire assurent un enlèvement rationnel des produits laminés.

Grâce à la bonne conception du laminoir de Fusina, la LLL S.p.A. a sensiblement renforcé sa position sur le marché européen des mi-fabriqués en métal léger. Elle est enfin encore mieux en mesure que jusqu'ici de fabriquer rationnellement des produits laminés répondant aux hautes exigences actuelles de qualité.